

# Le Collège et l'opinion : (suite et fin)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244169>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

### Sommaire du N° 3.

Le Collège et l'opinion (*suite et fin*), par Max Hochstætter. — Séance du mercredi 19 novembre 1919. — Une prime à nos lecteurs. — Convocation à la séance du mercredi 17 décembre 1919. — Communications du Comité.

---

### Le Collège et l'opinion.

(*Suite et fin*)

#### F. Rapport des maîtres avec les élèves et leurs parents.

a) *Des rencontres amicales de collégiens d'une même classe, sous la direction de leur maître, en dehors des leçons, vous paraissent-elles désirables ?*

Oui  $83 \frac{0}{10}$  ; non  $10 \frac{1}{2} \frac{0}{10}$  ; pas de réponse  $6 \frac{1}{2} \frac{0}{10}$ .

Pour tout ce qui concerne les rencontres entre élèves et maîtres, parents et maîtres, surtout ne pas faire d'organisation officielle ; laisser à chaque maître, à sa classe, l'initiative et le soin de cette organisation. Mais se rappeler :

1° que plus ces rencontres compteront de participants, moins elles seront utiles au point de vue éducatif ;

2° surtout que ces entrevues, ces entretiens, utiles et désirables à tous égards et qui seront un élément d'action du maître sur l'élève *lui prendront du temps*. Il ne suffit pas ici comme partout ailleurs de proposer des réformes ; il faut envisager leurs conditions.

*Un professeur.*

Plusieurs correspondants parlent dans le même sens et disent : « surtout pas de réglementation ». Je dois ajouter que les auteurs du questionnaire n'ont jamais songé à une organisation officielle ni à une obligation quelconque.

C'est à la suite de plusieurs courses qu'un bon esprit régna dans notre volée. Les rapports entre maîtres et élèves restaient toujours res-

pectueux, et le chef de la course restait quand même le maître de classe, avec lequel nous ne nous serions permis aucune familiarité.

De telles courses devraient avoir lieu plusieurs fois par an, mais *il ne faudrait pas en abuser*. De plus, il faudrait réserver un moment pour une discussion, pour un échange d'impressions entre maître et collégiens; ces derniers en profiteraient pour demander des renseignements et des explications d'ordre historique, géologique, etc. Il ne faudrait pas que pendant ces courses le maître de classe cessât d'être le maître; il devrait toujours savoir *se faire respecter*, tout en ne maintenant qu'une discipline très libre.

Ce ne sont là que des projets (hélas !) pour le temps où le Collège disposera de fonds suffisants pour prendre à sa charge tout au moins le déplacement.

*Un étudiant.*

Un autre étudiant recommande les visites d'usines, les excursions, et ajoute :

Que les maîtres en profitent pour montrer aux élèves qu'ils partagent entre tous, sans préférences, leur affection. Qu'ils découragent avec tact les « lèches » obséquieux. La bonne camaraderie naîtra alors entre les élèves.

b) *Les rapports des maîtres et des parents devraient-ils être plus fréquents ?*

*Oui 79 % ; non 6 1/2 % ; pas de réponse 14 1/2 %.*

c) *Si oui, quel moyen proposez-vous ?*

*Visites des parents aux heures de réception des professeurs 30 % ; réunions, causeries, etc. 20 1/2 % ; divers 11 1/2 % ; pas de réponse 38 %.*

Chaque maître peut avoir son jour de réception. Et les parents devraient tenir à y aller une fois dans l'année scolaire. Ce système me réussit très bien. Que de malentendus évités par une simple entrevue, par quelques mots d'entretien !

*Un professeur.*

Que le maître de classe ait une heure *payée* pendant laquelle il pourrait recevoir les parents; ces derniers seraient en outre convoqués toutes les fois que le professeur désirerait leur parler.

*Une étudiante, ancienne élève du Collège.*

Je me demande si, outre des heures régulières de réception, le maître ne pourrait pas fixer au début du semestre, une ou deux réunions pour les parents. Il arrive que les enfants craignent que les visites de leurs parents aux maîtres ne les rendent... suspects, eux-

mêmes, à leurs camarades. Ces réunions générales auraient un caractère tout différent de celui que l'on attribue, souvent à tort, aux visites.

*Un professeur.*

Oui, et surtout ces contacts ne devraient pas se faire seulement quand les parents ont des plaintes à formuler; c'est la plus détestable manière d'entrer en rapports. N'y aurait-il pas moyen que, une ou deux fois par année, les parents des élèves d'une même classe aient un entretien collectif avec le ou les maîtres? Ceux-ci exposeraient leur point de vue, leurs buts, leurs desiderata, et entendraient à leur tour de la bouche des parents les observations que ceux-ci voudraient leur présenter. De la sorte bien des malentendus se dissiperaient. On a dit que pour l'enfant le maître, c'est l'ennemi; ne l'est-il pas avec la connivence inconsciente de parents mal informés, partant mal disposés, et trop portés à croire que le maître a toujours tort?

*Un professeur.*

### G. Questions générales.

a) *Quelles sont, parmi les études faites au Collège, celles qui vous ont été le plus utiles.*

1° *Pour vos études universitaires et supérieures?*

2° *Pour votre vie d'adulte?*

Ces questions sont trop générales, plusieurs correspondants nous le font remarquer; d'autres répondent « toutes les études m'ont été utiles » ou « toutes, mais inégalement »; quelques-uns citent les branches qui touchent directement à leur profession; beaucoup ne répondent pas.

Le meilleur profit que j'ai retiré de mon commerce prolongé avec l'antiquité classique, ce n'est pas les bribes de grec et de latin qui errent encore dans quelques recoins de ma vieille mémoire. Mais je lui attribue du moins quelques bonnes habitudes d'esprit, le goût de l'achevé, sinon la puissance de l'atteindre, goût qui ne va pas d'ailleurs sans quelques sérieux inconvénients; et puis un vif sentiment de la relativité des choses humaines, de leur écoulement et de leur continuité, le sens historique en un mot. Je suis toujours surpris de rencontrer tant de gens qui croient aux générations spontanées, dans l'ordre scientifique et intellectuel.

*Un mathématicien.*

Les études des jeunes hommes de ma génération ont été surtout grammaticales; nous avions 17 ans lorsqu'on nous a parlé des plantes et des animaux. Comme je suis professeur de lettres ce qu'on m'a enseigné m'a été utile. En tant qu'homme j'ai amèrement regretté, et

je le regrette plus que jamais, de n'avoir pu « faire des sciences, du laboratoire ». Nous sommes des êtres incomplets qu'attirent surtout les idées et leur expression. La vie réelle, celle que mènent ceux qui travaillent à côté de nous dans tous les domaines utiles, nous échappe. Nous n'avons pu nous y mêler; nous sommes les hommes des livres; on nous appelle des « philologues » ! C'est pourquoi j'ai réclamé ailleurs (*Genevois* du 11 mars 1918) une préparation plus large des jeunes maîtres. Les grammairiens peuvent être utiles, des hommes le seront davantage, surtout quand il s'agit de préparer l'homme dans l'adolescent.

*Un professeur.*

b) *Quel souvenir gardez-vous du Collège de Genève ?*

Après les questions concernant les études secondaires, leur organisation et leur utilité, nous avons posé, pour terminer, une question d'ordre sentimental. Nous pensions que les réponses seraient en grande majorité favorables à notre vieux et cher Collège; nous n'avons pas été déçus. Nos correspondants répondent qu'ils gardent un souvenir « excellent » ou « bon, en général » ou encore « excellent, grâce aux camarades et à l'amitié ».

Quelques-uns parlent d'ennui, de contrainte, de temps perdu ou écrivent ces mots mélancoliques : « période terne ».

Voici quelques citations caractéristiques. Nous reproduisons en premier lieu les moins favorables, puis les opinions mitigées, pour terminer par les plus enthousiastes; il en est de touchantes.

Par souci d'impartialité nous n'avons pas éliminé celles qui nous paraissent peut-être trop sévères; nous avons écarté seulement celles qui contiennent des attaques personnelles. Au reste certaines réponses, la première notamment, semblent être des boutades.

A la question posée, « Quel souvenir gardez-vous du Collège de Genève ? », on répond :

Le plus effroyable; la haine des êtres pédants, injustes et hypocrites, qui n'ont pas su m'instruire.

*Un homme de lettres.*

Mauvais; la plupart de mes maîtres étaient des pédagogues déplorables. Je regrette le temps perdu au Collège de Genève. Si j'avais à recommencer mes études je m'adresserais autre part.

*Un médecin.*

L'auteur ajoute, dans une note, qu'il a souffert de se sentir  
« méprisé et incompris ».

Longues heures d'ennui. Indignation contre certains professeurs,  
leçons charmantes avec d'autres.

*Une étudiante.*

J'y ai appris beaucoup de petites choses et j'y ai perdu beaucoup de  
temps.

*Un homme de lettres.*

Agréable sous le rapport de la camaraderie et de quelques maîtres.  
Déplorable sous le rapport de la méthode générale d'enseignement et de  
certains maîtres. L'impression générale est que les élèves devaient être  
faits pour le Collège et non le Collège pour les élèves.

*Un architecte.*

Trop long, beaucoup de temps perdu, laisser-aller; en somme  
*mauvais souvenir* (mais il s'améliorera avec le temps).

*Un étudiant.*

L'image qui se dégage, quand, songeant au Collège je fais abstraction  
des joyeux-souvenirs de jeunesse que je conserve comme tout collégien,  
est une monotone grisaille constituée par l'enseignement terne de pro-  
fesseurs quelconques, s'acquittant machinalement d'une besogne qui  
semblait leur être à charge. Quelques traits lumineux, souvenirs de  
professeurs sympathiques, soucieux de leur tâche et l'aimant, ne font  
que mieux ressortir sur le fond gris, de trop nombreuses taches noires  
que le recul des années et l'absence de tout ressentiment personnel  
n'ont pas effacées. Au contraire, plus l'expérience m'a fait reconnaître  
l'importance essentielle de la formation de l'adolescent, plus je suis  
porté à la sévérité pour quelques personnages malfaisants qui, année  
après année, gaspillent par leur nullité le temps précieux des élèves de  
notre Collège ou les empoisonnent par leur amoralité et leur persiflage.

*Un ingénieur.*

Je garde le souvenir d'un établissement où il y a des professeurs  
remarquables, des défauts nombreux; mais où règne, en général, la  
tolérance et la justice et où le sens critique et l'indépendance d'esprit  
sont largement développés, peut-être plus par l'air ambiant que par  
l'enseignement qu'on y reçoit.

*Une étudiante, ancienne élève du Collège.*

Un souvenir reconnaissant et qui serait meilleur encore si les pro-  
grammes avaient été moins chargés.

*Un ingénieur.*

Excellent, étant optimiste de nature.

*Un étudiant en théologie.*

Excellent, naturellement.

*Un étudiant.*

Excellent ; les mânes de Calvin m'ont conservé dans le droit chemin<sup>1</sup>.

*Un dentiste.*

C'est le meilleur de ma jeunesse.

*Un notaire.*

Un souvenir tel que je donnerais tout ce que je possède pour pouvoir rentrer en septième, malgré pensums, mauvaises notes et autres petits ennuis ; en outre, une reconnaissance profonde à ceux qui faisaient alors le métier ingrat de professeurs, à part une exception : le Boche « Piquant », digne précurseur de ceux d'aujourd'hui !

*Un négociant.*

### TROISIÈME PARTIE

Nous voudrions terminer notre rapport par la savoureuse réponse que l'on vient de lire ; nous devons cependant signaler diverses considérations et propositions ne se rapportant pas directement à l'enquête, mais dont quelques-unes méritent d'être retenues.

Beaucoup de correspondants réclament un *allègement des programmes* mais je crois bien qu'il faut entendre, suivant les auteurs, « diminution du travail des élèves » (ce qui, à notre avis serait dangereux, dans bien des cas) ou « réduction du programme sans diminution du travail » (autrement dit étudier moins de choses pour les savoir mieux et développer l'intelligence au lieu de remplir la mémoire).

On demande un *programme moins rigide* et des possibilités d'options ; chaque section serait caractérisée par des cours fondamentaux, obligatoires, constituant le « noyau » du programme et auxquels on ajouterait des cours facultatifs.

<sup>1</sup> L'auteur ajoute : « Il serait désirable que le nouveau Collège ne fût pas un palace, ni une *couveuse*, genre école secondaire, mais une institution austère sans être ennuyeuse ».

D'autre part on signale des *lacunes* et on demande de faire une place aux sports, à l'économie politique, à l'histoire des sciences, à l'éducation morale (lutte contre la tricherie), à l'hygiène sexuelle, etc. On propose de donner plus d'importance que jusqu'ici à l'histoire nationale, à la calligraphie, à la comptabilité. Par contre, pour deux ou trois correspondants, on devrait supprimer... les leçons de musique!<sup>1</sup>

Quant à *l'organisation générale* elle suscite les propositions suivantes :

Création d'une section moderne (intermédiaire entre la réelle et la technique) ;

Perfectionnement ou suppression de la section pédagogique<sup>2</sup> ;

Réorganisation complète du collège (entraînant la suppression des deux cycles d'étude<sup>3</sup>).

On demande l'amélioration des locaux, la diminution des effectifs des classes. On se plaint du régime des externes et même... du règlement de la bibliothèque, trop difficilement accessible, paraît-il.

Enfin, des professeurs eux-mêmes réclament une meilleure préparation et une meilleure surveillance du corps enseignant. La situation matérielle des professeurs n'a pas laissé nos correspondants indifférents ; on lira plus loin sur ce sujet deux lettres dont les auteurs — des négociants — soutiennent en termes différents des points de vue identiques<sup>4</sup>.

\* \* \*

Le dépouillement des réponses à notre questionnaire nous permet de formuler les remarques suivantes :

1° Nos concitoyens, qu'ils parlent comme anciens élèves ou comme pères de famille, sont très attachés au Collège ; ils souhaitent son perfectionnement et désirent sa renommée indépendamment de toute idée préconçue d'ordre pédagogique ou politique.

2° On ne désire pas de grands bouleversements mais des amé-

<sup>1</sup> Nous avons reçu d'autres réponses amusantes que nous ne pouvons citer, faute de place. Un correspondant, par exemple, réclame la simplification de l'orthographe.

<sup>2</sup> Voir annexe IV.

<sup>3</sup> Voir annexe I.

<sup>4</sup> Voir annexe III.



liorations de détail, on aimerait un organisme moins rigide peut-être, mieux adapté en tous cas aux nécessités actuelles.

D'aucuns, même, trouvent que tout va bien, témoin le père de famille qui nous écrit :

J'ai eu l'occasion de me rendre compte, en m'intéressant aux études de mon fils, élève de 4<sup>me</sup> classique, que de profonds changements dans l'organisation du Collège ne sont pas nécessaires. Je me déclare fort satisfait de l'enseignement donné dans cet établissement. Certes rien n'est parfait et l'on peut améliorer quelques détails. Mais il serait dangereux de bouleverser l'édifice qui doit rester ce qu'il est, c'est-à-dire une institution destinée à former de futurs intellectuels, d'une lucide mentalité latine, qui sauront dans l'avenir opposer leur conception idéaliste de la vie de nos démocraties occidentales aux lourdes idées impérialistes contenues dans le manifeste des intellectuels boches !

3° On ne critique pas systématiquement le corps enseignant. On se plaint de quelques professeurs dont on ne goûte pas les méthodes ou que l'on déclare « ne pas être à leur place » mais, par contre, nous avons reçu l'éloge enthousiaste de plusieurs maîtres que nous voudrions pouvoir nommer. Les enfants et les adolescents ne sont pas si sots ni si injustes que l'on imagine et les maîtres les plus aimés ne sont pas les moins exigeants.

Les maîtres aimés sont ceux qui demandent beaucoup mais donnent beaucoup et paient de leur personne ; ceux dont les leçons sont intéressantes et qui dans leurs rapports avec les élèves allient la bienveillance à la fermeté.

*Nous regrettons de ne pouvoir indiquer les noms des signataires des réponses publiées dans notre rapport lui-même ou dans les annexes. Ces indications ne manqueraient pas d'ajouter à l'intérêt de ce travail et nos correspondants ne nous auraient certainement pas refusé les autorisations nécessaires ; mais il aurait fallu les leur demander, ce qui aurait entraîné un surcroît de correspondance devant lequel nous avons reculé.*

*Les questionnaires à dépouiller, les manuscrits à lire ou à déchiffrer (les intellectuels écrivent si mal !), le rapport à rédiger, tout cela représente un long travail.*

*Nous avons reçu près de 300 questionnaires remplis et, en outre, 55 manuscrits.*

## ANNEXES

### I. Un projet de réorganisation.

CHER MONSIEUR,

Ci-joint vous trouverez ma réponse à l'enquête sur le Collège, à laquelle je désire ajouter ce qui suit :

De toutes les demandes du questionnaire une me paraît primordiale : la division du Collège étant déjà pratiquement décidée, *comment faire la division*. Ceux qui s'en tiennent à la loi de 1886 et au système des deux cycles trouveront la chose très simple et couperont le Collège à la 5<sup>me</sup> ; mais cette solution sera nécessairement rejetée par ceux, dont je suis, qui trouvent fâcheux le système de la répétition des enseignements, et qui estiment prématurée la spécialisation avant la 16<sup>me</sup> année.

.....

Pour mon compte je rêve d'un collège où la spécialisation serait plus progressive et moins poussée, et où les élèves iraient moins en classe, obligatoirement tout au moins.

Ma réponse à la question *A b* (comment faire la division) pourrait donc paraître bizarre, si je ne la motivais pas par un projet de répartition des enseignements, que vous trouverez ci-après.

Avec cette répartition, un élève ayant essayé du latin en 7<sup>me</sup> et peut-être encore en 6<sup>me</sup>, pourra, s'il n'a pas d'aptitudes pour cette branche, lui substituer en 5<sup>me</sup> l'anglais ou se borner au minimum obligatoire de 22 heures (24 avec travaux manuels).

.....

Rendre facultatif l'enseignement des sciences (géographie physique, anthropologie, physique, chimie) pourra passer pour « révolutionnaire » ou « rétrograde » au gré d'un chacun, mais pour ceux qui envisagent la facultativité de quelques enseignements comme un progrès, c'est le seul mode de faire dans une section supérieure classique. De même pour le latin dans une section supérieure moderne, ou une langue étrangère dans une section scientifique.

Tout ceci est du reste une utopie, pour le moment du moins, puisqu'il existe des examens de maturité aux exigences mandarinesques, des médecins exigeant « fédéralement » que leurs jeunes collègues aient fait du latin, des professeurs qui tiennent leur enseignement spécial comme le plus important de tous et surtout beaucoup de gens qui ne penseront pas comme moi.

Bien à vous.

DIVISION INFÉRIEURE ET MOYENNE : 4 ANNÉES.

(Age : 11<sup>me</sup> à 15<sup>me</sup> année).

	VII	VI	V	IV	
Français . . . . .	5	5	5	5	
Allemand . . . . .	4	4	4	4	
Mathématiques . . . . .	3	3	4	4	
Histoire et géographie . . . . .	4	4	3	3	
Sciences . . . . .	2	2	2	2	
Dessin . . . . .	2	2	2	2	
Gymnastique . . . . .	2	2	2	2	
Chant . . . . .	1	1	—	—	
Enseignement obligatoire :	23	23	22	22	heures par semaine
Enseignement facultatif :					
Latin . . . . .	3	3	4	4	
Anglais ou italien ou grec . . . . .	—	—	3	3	
Travaux manuels . . . . .	2	2	2	2	
Total (maximum) . . . . .	28	28	31	31	heures par semaine

DIVISION SUPÉRIEURE : 3 ANNÉES.

(Age : 15<sup>me</sup> à 18<sup>me</sup> année).

*Section classique.*

	III	II	I	
Français . . . . .	4	4	4	
Allemand . . . . .	3	3	3	
Histoire . . . . .	3	3	3	
Mathématiques . . . . .	3	3	3	
Latin . . . . .	5	5	5	
Grec . . . . .	5	5	5	
Philosophie . . . . .	1	1	1	
Enseignement obligatoire :	24	24	24	heures par semaine
Enseignement facultatif :				
Sciences (géographie physique, anthropolo- gie, physique, chimie)	4	4	4	
Total (maximum) . . . . .	28	28	28	heures par semaine

*Section scientifique.*

	III	II	I	
Français. . . . .	4	4	4	
Allemand . . . . .	5	3	3	
Histoire . . . . .	2	2	3	
Mathématiques. . . . .	5	5	5	
Mathémat. appliquées . . . . .	3	3	3	
Sciences . . . . .	4	6	8	
Dessin . . . . .	2	2	—	
Enseignement obligatoire :	25	25	26	heures par semaine
Enseignement facultatif :				
Anglais . . . . .	3	3	—	
Dessin . . . . .	—	—	2	
Total (maximum). . . . .	28	28	28	heures par semaine

*Section moderne (réale).*

	III	II	I	
Français. . . . .	4	4	4	
Allemand . . . . .	5	3	3	
Anglais . . . . .	3	3	3	
Histoire . . . . .	2	2	3	
Mathématiques. . . . .	3	3	3	
Sciences . . . . .	4	6	8	
Dessin . . . . .	2	2	—	
Enseignement obligatoire :	23	23	24	heures par semaine
Enseignement facultatif :				
Latin. . . . .	4	4	4	
Philosophie. . . . .	1	1	1	
Total (maximum). . . . .	28	28	29	heures par semaine

*Cours libres :*

Histoire des sciences exactes. — Histoire des sciences biologiques. — Histoire de l'art. — Les grandes découvertes et inventions. — L'exploration de la terre. — Les chefs-d'œuvre littéraires. — Les chefs-d'œuvre de la musique, etc.

Séries de 10 à 12 conférences répétées tous les 2 ou 3 ans de manière à pouvoir être suivies par les élèves de la division supérieure, à raison d'une conférence par semaine.

## II. Conseil de perfectionnement du Collège.

Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à attendre de réunions où se rencontreraient maîtres et parents. Peu de ces derniers sont en effet suffisamment compétents en matières scolaires pour discuter utilement et exercer une influence heureuse sur l'esprit et la marche du Collège. Beaucoup, au contraire, y verraient une occasion d'exposer leurs plaintes sur tel ou tel fait concernant directement leurs enfants, de sorte que l'on peut craindre que les questions personnelles ne jouent dans ces rencontres un rôle exagéré et fâcheux. Est-ce à dire que je sois partisan du statu quo ? Nullement. J'estime très regrettable qu'il n'y ait pas plus de contact entre le Collège et l'ensemble de la population et que l'administration et la politique — hélas — seules aient leur mot à dire dans tout ce qui concerne notre établissement d'instruction secondaire. Mais je voudrais que ce contact s'établisse par l'intermédiaire de gens compétents qui ne se contenteraient pas des échappatoires de la Direction ou du Département de l'instruction publique mais sauraient forcer l'administration à la discussion.

Je propose donc qu'il soit créé sous le nom de Conseil de perfectionnement du Collège, ou sous tout autre nom, un groupe d'hommes distingués s'intéressant à l'instruction de notre jeunesse. Ce groupe serait formé des délégués qu'y enverraient à raison de deux membres par société toutes les sociétés suivantes de Genève ainsi que tous les groupements représentant un genre commun de professions : libérales, industrielles ou commerciales. Par exemple : les professions libérales se trouveraient représentées par les délégués de la Société d'Histoire, de la Société de Physique et d'Histoire Naturelle, de la Société Médicale, de l'Ordre des Avocats, des Sections de l'Institut National Genevois, etc. (mon énumération n'est pas limitative). Les carrières industrielles seraient représentées par les délégués de la classe d'Industrie de la Société des Arts, de la Société des Ingénieurs et Architectes, de l'Association des Anciens Élèves de l'École Polytechnique fédérale ; le commerce par les envoyés de la Chambre de Commerce. *L'Université devrait aussi posséder des délégués de chaque Faculté*<sup>1</sup>. Pour ménager les susceptibilités de l'État, on pourrait lui laisser le droit de choisir dans le sein de chaque société l'un des délégués, l'autre étant élu par les membres. Ce Conseil se réunirait régulièrement pour entendre des rapports de la Direction et des doyens, recevoir les propositions individuelles des maîtres. Il s'occuperait des postes à repourvoir et donnerait son avis sur les titres des candidats, il soutiendrait les demandes de la direction auprès des pouvoirs publics. Comme il serait facile en raison de son recrutement d'y trouver les compétences nécessaires, il délèguerait certains de ses membres pour inspecter régulièrement les enseignements donnés au Collège.

Si cultivé que soit en effet le Directeur, il lui est matériellement impossible de posséder dans toutes les branches d'enseignement une autorité et une expérience suffisantes pour exercer un contrôle efficace. L'institution d'inspecteurs en titre n'étant d'autre part pas possible, le personnel enseignant est actuellement laissé sans contrôle; or ce n'est pas médire que de prétendre que ses membres ne se sont pas tous également montrés dignes d'une pareille liberté.

L'organisation de ce Conseil demanderait naturellement à être étudiée plus complètement que je ne puis le faire ici, mais il me semble que si elle était bien comprise, ce Conseil serait particulièrement apte à remédier aux vices de l'état de choses actuel : manque absolu de contact entre le Collège et la population genevoise, impossibilité pour les citoyens qui s'intéressent au Collège de faire étudier impartialement leurs désirs; manque d'indépendance de la direction à l'égard des pouvoirs publics parce que livrée à ses seules forces, sans point d'appui, elle ne peut résister aux pressions d'en haut; manque d'autorité de la direction à l'égard du personnel enseignant qui ne se sent pas contrôlé.

### III. Deux lettres.

..... Il faut des professeurs élus pour leur mérite et non parce qu'ils appartiennent à tel ou tel parti politique, ceci est le point le plus important.

Autre chose : pour avoir de bons professeurs et afin qu'ils puissent s'occuper de leurs élèves (et non pas comme cela se fait actuellement de répétitions, leçons et cours en dehors du Collège) il faut bien les payer, car alors ils n'auront plus besoin du secours pécuniaire extérieur et tout leur temps pourra être consacré à leurs élèves.\*

\* \* \*

MONSIEUR,

Je vous retourne inclus le formulaire d'enquête sur le Collège. Deux points n'y figurent pas qui sont d'importance primordiale pour l'avenir de notre Collège; il en a été question dans nos réunions des anciens élèves du Collège et je désire les rappeler en espérant que beaucoup de réponses insisteront là-dessus :

1° Les *émoluments* des maîtres doivent être suffisants pour faciliter le recrutement de professeurs capables et les laisser libres de se consacrer entièrement à leur tâche; il serait même indispensable que des *pensions raisonnables* assurent leur vieillesse et leur permettent de céder la place à des énergies plus jeunes, lorsque leurs forces faiblissent.

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons : une meilleure coordination des programmes de nos établissements scolaires est désirable.

2° La *politique* devrait être absolument bannie du domaine des nominations.

En ne faisant aucune personnalité, ce sont deux points à rappeler à chaque occasion, pour que l'opinion publique finisse par agir sur les responsables et les fassent agir eux-mêmes dans ce sens.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

#### IV. Deux mots en faveur de la Section Pédagogique.

Je ne sais pas ce qui s'y passe actuellement, mais, il y a quelques années, combien peu elle répondait à ce qu'on était en droit d'attendre d'elle !

Que l'on décide tout d'abord ce que l'on veut qu'elle soit : une école normale ou une section de Gymnase.

A mon avis, n'en faisons pas une école normale, ce serait abaisser sa valeur. Au contraire, faisons d'elle la meilleure des sections du Gymnase, avec un programme utile et complet qui donne au diplôme de maturité pédagogique toute sa valeur. N'en faisons pas un brevet, il ne répond, du reste, à rien, puisqu'il ne donne aucun droit à l'enseignement. Donnons aux futurs instituteurs tous les moyens de se perfectionner eux-mêmes plus tard. Pour moi, je voudrais que le diplôme pédagogique soit tel, qu'il permit l'entrée dans *toutes* les facultés universitaires. Un pas a été fait dans ce sens, par l'introduction du latin. La question peut donc être résolue.

Supprimons en Première les cours normaux, dont la valeur était nulle de mon temps; les stagiaires ont une année, pour les suivre, plus tard. Ces cours pourraient être avantageusement remplacés par des « conférences » dans lesquelles un maître expliquerait tel ouvrage pédagogique de valeur; on pourrait aussi lire et commenter des auteurs, discuter, etc.

Il est de toute nécessité, enfin, d'introduire un cours de psychologie de l'enfant à côté du cours de psychologie générale.

De plus qualifiés que moi diront d'autres choses. J'attire simplement l'attention sur ce côté de la « Question du Collège ». Je voudrais tant que l'on puisse faire quelque chose pour mes futurs jeunes collègues, afin de leur épargner ce vertige qui m'a saisi — et je ne suis pas le seul — quand, entrant pour la première fois dans une classe qui m'était confiée, j'ai senti le vide de mes connaissances, la fragilité de mes illusions et la peur de mes responsabilités.

Je voudrais que l'on sache qu'il est des instituteurs qui ont pleine conscience de leurs devoirs et qui souffrent profondément de n'avoir pas mieux été préparés. Ils ont tout fait pour remédier à cette insuffisance, mais que penser des « volées » qui furent pour eux et bien malgré eux, des sujets d'expériences !

---